



## convoqué au tribunal pour recours d'un créancier

Par **vandie**, le **30/12/2008** à **20:45**

bonjour je suis convoqué au tribunal suite au recours de l'un de mes créanciers .il est contre la recevabilité de mon dossier de surendettement.motif:j'ai fait des prêts tout en étant surendetté et ne pas avoir déclaré mes autres prêts lorsque j'en faisais un autre.j'ai 80000 euros à rembourser.je suis marié et j'ai 2 enfants.je n'ai que 2000euros de revenus par mois.est ce que le juge va déclarer mon dossier recevable sinon que va t'on devenir?